

Tél: 01 48 10 86 29

Fax: 01 48 10 86 26

Pantin, le 8 mars 2012

Birgit HILPERT Collectif Pas de bébés à la consigne 7 bis, rue du Lion 94400 VITRY-SUR-SEINE

Madame,

Vous me demandez au nom du Collectif quels sont et ma position et mes engagements concernant l'accueil de la petite enfance au cas où je serais élue. Vous comprendrez sans peine que je ne puis malheureusement que vous préciser ma position en général. Le décret du 9 juin 1910 réformant les modes d'accueil ainsi que diverses autres nouvelles dispositions et directives, s'inscrivent malheureusement dans le droit fil de la politique menée plus généralement par le gouvernement contre les dépenses publiques. C'est pourquoi je ne peux que partager sans réserve toutes les mesures concrètes que vous préconisez.

Cela dit, vous n'ignorez sûrement pas que le gouvernement français, comme d'ailleurs tous les gouvernements européens, s'attaque aux dépenses publiques pour éponger la dette et d'une façon plus générale pour dégager des fonds qui permettent de garantir aux financiers, aux banquiers et à la bourgeoisie dans son ensemble de traverser cette période de crise sans y laisser des plumes, autrement dit au détriment des classes populaires.

Les pouvoirs publics savent d'autant plus que les dispositions qu'ils adoptent aboutissent à une dégradation de la qualité d'accueil qu'ils en prennent la décision en connaissance de cause. Et s'il faut effectivement les « alerter » ce n'est pas pour qu'ils s'en rendent compte mais surtout pour qu'ils aient à craindre la colère et le mécontentement des professionnels et des parents. Colère que je partage intégralement et qui me motive pour changer non seulement de gouvernement mais même de société.

Je vous prie d'agréer, madame, mes salutations fraternelles.

NATHALIE ARTHAUD

Je vous adresse ci-joint notre position sur la petite enfance, telle qu'elle figure sur mon site de campagne : http://www.nathalie-arthaud.info

Petite enfance

Dans la société capitaliste actuelle, la politique de l'enfance reflète et accroît les inégalités entre les classes sociales et celles qui existent entre les hommes et les femmes. Permettre aux jeunes enfants de grandir et de s'épanouir devrait être une priorité.

Une politique de l'enfance digne de ce nom devrait metre l'accent sur l'ouverture massive de crèches, avec un personnel compétent et en nombre, pour accueillir les 300 à 400 000 enfants qui sont en attente d'une place. Aujourd'hui, seulement 9 % des enfants de moins de trois ans ont une place en crèche.

Il faut accueillir les enfants dans des lieux qui ne soient pas de simples garderies, en toute sécurité, et leur proposer une variété d'activités, encadrés par des puéricultrices mais également suivis par des pédiatres et psychologues. Il faut embaucher des enseignants et des agents, afin d'accueillir les enfants de deux à trois ans à l'école maternelle et en particulier dans les quartiers populaires où la langue maternelle de nombreux enfants n'est pas le français.

Ce sont les familles ouvrières qui font les frais du désengagement de l'État dans la prise en charge des jeunes enfants et en particulier les femmes. Celles qui travaillent consacrent la majeure partie de leur maigre salaire aux frais de nourrice ou de garderie. Faute de moyens financiers, elles sont contraintes de rester chez elles pour s'occuper de leurs enfants. Elles se retrouvent coupées de la vie sociale, et leur chance de retrouver par la suite un emploi s'amoindrit. Le congé parental, versé à l'un des parents qui arrête son travail, a été raccourci à un an, et son montant (530 euros) est dérisoire. Comme toutes les allocations, il doit être augmenté et indexé sur le cours de la vie.